

Après le 2ème Conseil de modernisation des politiques publiques : Le ministère de la culture est plus que jamais dans l'oeil du cyclone

Le vendredi 4 avril se tenait à l'Elysée, quatre mois après celui de décembre, le 2ème Conseil de modernisation des politiques publiques présidé par Nicolas Sarkozy.

Ainsi, le Président de la République et son Premier ministre ont présenté un catalogue de mesures – 166 au total – touchant tous les ministères sans exception. Ces annonces confirment toutes que la Révision Générale des Politiques Publiques constitue, de fait, une offensive globale d'une extrême brutalité contre les services publics, contre leurs missions et les personnels qui les servent.

Cela ne fait désormais plus l'ombre d'un doute : le pouvoir politique entend infliger à la Fonction publique d'Etat, comme, au demeurant, à la Fonction publique territoriale et à la Fonction publique hospitalière, une terrible cure d'austérité.

En matière d'effectifs, nous sommes bel et bien confrontés à un plan social majeur (allant bien au-delà du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite) prévoyant la suppression, pour la seule Fonction publique d'Etat de 140 000 à 180 000 emplois sur les exercices budgétaires 2008 à 2011. Et ce sans compter que les exercices précédents avaient été, eux aussi, déjà marqués par des coupes massives dans les effectifs.

« Modernisation de l'Etat », « Réforme », « Révision » ou encore « Faire mieux avec moins », ce sont donc là des formules dignes d'une piètre propagande qui ne parvient plus à masquer la réalité d'une politique ultralibérale visant à livrer au marché des biens communs et universels (éducation, santé, recherche, culture...) auxquels les Français réaffirment pourtant régulièrement tout leur attachement.

En sus de cette addition RGPP déjà très très salée, l'Elysée et Matignon persistent dans la voie d'une agression caractérisée contre le Statut général des fonctionnaires, comme dans celles du culte de la performance et du résultat calquées sur les logiques du privé, de l'individualisation et de la précarisation des carrières des agents (Cf. Projet de loi sur la mobilité des fonctionnaires).

Le ministère de la culture n'est nullement épargné !

Jean François Hébert, Directeur de cabinet de Christine Albanel s'est livré hier, 8 avril, devant les représentants du personnel à un commentaire de texte fort respectueux des consignes « d'en haut » et donc absolument sans fausse note ni surprise.

. En voici quelques morceaux choisis :

- **« La réorganisation de l'administration centrale »** devrait conduire à organiser le ministère de la culture en 3 directions générales aux côtés d'un secrétariat général.

C'est là une fusion arbitraire et purement idéologique faisant fi de la diversité et de la spécificité des missions du ministère - fusion-absorption n'obéissant qu'au dogme du « moins d'emplois publics ». Notons tout de même que nous sommes passés en l'espace de quelques semaines de 10 à 5 directions, puis à 4, pour arriver à 3 aujourd'hui. Une évolution qui en dit long sur la cohérence structurelle et sur la faisabilité administrative concrète d'un projet dicté par l'acharnement gouvernemental à réduire la voilure coûte que coûte.

- **« La modernisation de la gestion des musées nationaux SCN »** se traduira par la création de 3 nouveaux établissements publics : le musée Picasso, le musée national du château de Fontainebleau, le musée national de la céramique associé à la Manufacture nationale de Sèvres, et le rattachement du musée de l'Orangerie au musée d'Orsay.

Pour l'intersyndicale, tout ceci participe de l'accélération de la balkanisation des établissements et de la

dislocation du réseau des musées nationaux largement enclenchées par la réforme de 2004 (création des EPA Orsay et Guimet, renforcement de l'autonomie des EPA Louvre et Versailles). On peut notamment, sans être grand clerc, déjà anticiper les difficultés de gestion à venir pour ces trois établissements transformés en EPA compte tenu de leur taille et de leurs faibles moyens.

Quid du pronostic vital de la DMF et de la RMN ?

La DMF ferait doublement les frais de la fusion en forces des administrations centrales et de la fin programmée du réseau des musées nationaux. Nos dirigeants donneraient ainsi le coup de grâce à une institution indispensable à la vitalité, au dynamisme et à l'excellence scientifique du réseau muséal et de ses politiques culturelles, et au rayonnement de nos collections en France comme à l'international.

La RMN serait invitée à « resserrer et à rénover » ses liens avec l'ensemble des musées SCN restants, sans que l'on connaisse la réalité effective et encore moins le détail économique et technique du dispositif. Elle verrait en outre « certaines » de ses activités commerciales filialisées (bien qu'elles constituent selon Monsieur Hébert lui-même le coeur de métier de l'EPIC RMN) au nom, encore et toujours, de la sacro-sainte modernisation à la sauce libérale

Cela revient au sabordage pur et simple d'une maison plus que centenaire qui, aux côtés de la DMF, reste garante de la cohésion des musées nationaux comme de leur développement dans le cadre d'une dynamique de mutualisation.

Quant au dialogue social, il devient presque absurde de tenter de le qualifier tant il est foulé aux pieds par le gouvernement et en ce qui nous concerne par Christine Albanel et ses collaborateurs directs – à preuve, son refus catégorique de rencontrer en personne les organisations syndicales en amont de la date pourtant cruciale du 4 avril.

Non, non et non, contrairement à leurs déclarations éhontées et mensongères, ceux qui nous gouvernent ne pratiquent pas la concertation. Ils passent en force, conduisent leurs soi-disant « réformes » à la hussarde au mépris de l'inquiétude et des revendications légitimes des agents.

Avec la RGPP, notre ministère est à un tournant périlleux de son histoire. Aussi, l'heure est encore plus que jamais à l'union et au rassemblement de toutes nos forces.

Tous ensemble, nous avons d'ores et déjà marqué des points très importants. Il faut notamment mettre au crédit de la mobilisation grandissante des personnels la préservation des DRAC (bien que la situation des SDAP demeure précaire) ; le recul gouvernemental sur la transformation des musées SCN en agences de service public (porte ouverte à toutes les déréglementations et à la privatisation des missions).

Tous ensemble, continuons et amplifions encore le combat contre la RGPP !

L'intersyndicale qui met tout en oeuvre pour gagner la convergence des luttes avec les autres ministères proposera dans les heures qui viennent de nouvelles actions.

Le CTPM convoqué le 17 avril prochain sera consacré exclusivement à la RGPP. Il sera présidé par Christine Albanel. C'est un rendez-vous important à ne pas manquer.

L'intersyndicale appelle donc l'ensemble des agents du ministère à se rassembler ce jour là sous les fenêtres de la ministre pour manifester leur rejet de cette politique de casse et pour faire échec à la RGPP.

Paris, le 9 avril 2008